



Supplemental Security Income (SSI) pour les non-citoyens

Table des matières

Qui peut bénéficier du Supplemental Security Income ?	1
Limite de sept ans pour certains non-citoyens	2
Crédits de travail	3
Nous avons besoin d'un justificatif de votre statut	3
Information concernant Medicaid	3
Vous pouvez déposer une nouvelle demande	3
Si vous avez un parrain	4
Numéros de Social Security (Sécurité sociale)	4
Devenir citoyen(ne)	4
Nous contacter	4

Qui peut bénéficier du Supplemental Security Income ?

Pour avoir droit au SSI en tant que non(e)-citoyen(ne), vous devez appartenir à l'une des catégories définies par le Department of Homeland Security (DHS, acronyme en anglais) (Département de la Sécurité intérieure). Vous pourriez avoir droit au SSI si vous :

- Avez un statut légal de résident(e) permanent(e).
- Avez obtenu une autorisation d'entrée conditionnelle.
- Bénéficiez d'une libération conditionnelle aux États-Unis.
- Avez été admis(e) en tant que réfugié(e).
- Êtes un(e) étranger(ère) dont l'expulsion est suspendue.
- Êtes un(e) immigrant(e) cubain(e) ou haïtien(ne).
- Êtes admis(e) en tant qu'immigrant(e) amérasien(ne).
- Êtes admis(e) en tant qu'immigrant(e) spécial(e) afghan(e) ou irakien(ne).
- Êtes admis(e) en tant qu'Afghan(e) bénéficiaire d'une libération conditionnelle à

titre humanitaire ou en tant qu'immigrant(e) afghan(e) non spécial(e) bénéficiaire d'une libération conditionnelle.

- Êtes admis(e) en tant qu'Ukrainien(ne) bénéficiaire d'une libération conditionnelle à titre humanitaire.

En plus d'appartenir à l'une des classifications ci-dessus, vous devez également remplir l'une des conditions suivantes pour pouvoir bénéficier du SSI en tant que non-citoyen(ne) :

- Vous résidiez légalement aux États-Unis le 22 août 1996 et êtes non-voyant(e) ou souffrez d'un handicap.
- Vous perceviez le SSI le 22 août 1996 et vous résidez légalement aux États-Unis.
- Vous avez été légalement admis(e) à titre de résident(e) permanent(e) et vous avez accumulé 40 crédits de travail aux États-Unis. (Le travail de votre conjoint(e) ou de vos parents peut également être pris en compte).
- Vous êtes un(e) ancien(e) combattant(e) ou un(e) membre actif(ve) des United States Armed Forces (Forces armées des États-Unis) ou un(e) conjoint(e) ou une personne à charge d'un ancien combattant ou d'un membre actif des United States Armed Forces (Forces armées des États-Unis).
- Vous êtes un(e) Amérindien(ne) né(e) au Canada.
- Vous êtes membre non-citoyen(e) d'une tribu indienne reconnue par le gouvernement fédéral.
- Vous êtes victime de formes graves de traite des êtres humains.

D'autres personnes peuvent être en droit de percevoir des prestations. Si vous êtes un(e) non-citoyen(e) et que vous souhaitez faire une demande de SSI, contactez-nous pour savoir si vous pouvez en bénéficier.

REMARQUE : si vous êtes entré(e) aux États-Unis le 22 août 1996 ou après cette date, il se peut que vous n'ayez pas droit au SSI

pendant vos cinq premières années en tant que résident(e) permanent(e) légalement admis(e), même si vous avez accumulé 40 crédits de revenus.

Limite de sept ans pour certains non-citoyens

Certains non-citoyens peuvent bénéficier du SSI pendant une période maximale de sept ans. Si vos versements SSI sont limités à 7 ans en raison de votre statut particulier de non-citoyen(ne), nous vous enverrons une lettre vous informant de l'arrivée à terme de la période de 7 ans. Nous vous enverrons une autre lettre expliquant vos droits de recours avant que nous ne mettions fin à vos versements.

Si vous êtes bénéficiaire actuel ou ancien bénéficiaire du SSI soumis à l'admissibilité au SSI en vertu de la limite de 7 ans et que vous avez demandé la citoyenneté, nous vous invitons prendre contact avec les U.S. Citizenship and Immigration Services (Services de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis) (USCIS, acronyme en anglais) pour savoir comment :

- Accélérer le traitement de votre demande de naturalisation (N-400) ou d'ajustement de statut (I-485) en cours.
- Bénéficier d'une exonération des frais liés au dépôt de ces demandes.

Vous-même (ou votre représentant) pouvez appeler gratuitement l'USCIS au **1-800-375-5283** (attendez l'option SSI dans le menu principal) ou au **1-800-767-1833** (TTY) si vous êtes sourd(e) ou malentendant(e) et demander un traitement accéléré. Vous pouvez également demander un traitement accéléré par écrit ou en vous rendant au bureau local de l'USCIS. Veillez à bien préciser que vous êtes **actuellement ou anciennement** bénéficiaire du SSI. Pour en savoir plus, contactez votre bureau local de l'USCIS ou visitez le site Web de l'USCIS à l'adresse : **www.USCIS.gov/feewaiver** (uniquement en anglais).

Crédits de travail

Les antécédents professionnels d'une personne déterminent son admissibilité aux prestations de la Social Security (Sécurité sociale) ainsi que les droits au SSI pour certains non-citoyens. Vous obtiendrez des crédits de travail en fonction de ce que vous avez gagné. Le montant nécessaire pour obtenir un crédit de travail augmente légèrement chaque année à mesure que le niveau du revenu moyen augmente.

Pour les prestations de la Social Security (Sécurité sociale), vous pouvez obtenir un maximum de 4 crédits par an. Un non-citoyen peut également bénéficier de crédits supplémentaires par an grâce au travail de son conjoint ou de ses parents.

Les crédits de travail restent inscrits dans votre dossier indéfiniment. Les crédits de travail supplémentaires d'un conjoint ou d'un parent contribuent à déterminer l'admissibilité, mais ne sont pas inscrits au dossier de travail d'un non-citoyen et ne sont pas pris en compte pour déterminer le montant des prestations. Pour en savoir plus, lisez notre publication « *How You Earn Credits* » (Publication No. 05-10072) (Comment obtenir des crédits) (Publication n° 05-10072) (uniquement en anglais).

Nous avons besoin d'un justificatif de votre statut

Lorsque vous faites une demande de SSI, vous devrez justifier votre statut de non-citoyen. Les non-citoyens qui ont servi dans les U.S. Armed Forces (Forces armées des Etats-Unis) peuvent également avoir à nous fournir un justificatif de leur service militaire. Voici des exemples de documents que vous pourriez avoir à produire :

- Comme justificatif de votre statut de non-citoyen – un formulaire I-94 (arrival/departure record) (formulaire d'arrivée/départ) en cours de validité ou I-551 (lawful permanent resident card (carte de résident permanent) délivré par le DHS ou une ordonnance d'un

juge de l'immigration suspendant l'expulsion ou accordant l'asile.

- Comme justificatif de service militaire, les documents de démobilisation des Forces armées des Etats-Unis (formulaire DD 214) attestant d'une démobilisation honorable qui n'est pas fondée sur votre statut de non-citoyen(ne). Le bureau local de la Social Security (Sécurité sociale) peut vous indiquer les autres types de justificatifs que vous pourriez présenter pour attester de votre statut.

Information concernant Medicaid

Si vous bénéficiez d'une couverture Medicaid au titre de votre SSI, elle devrait être maintenue tant que vous bénéficiez du SSI.

Vous pouvez déposer une nouvelle demande

Si les versements du SSI cessent parce que vous n'êtes pas un(e) non-citoyen(ne) admissible, vous pouvez déposer une nouvelle demande. Contactez-nous immédiatement si votre statut d'immigration change ou si vous devenez citoyen(ne) américain(e) et que vous pensez être admissible, ou si vous avez 40 crédits de travail. Vous devrez nous apporter votre certificat de naturalisation ou autres documents attestant de votre statut d'immigration actuel.

Si vous avez un parrain

Lorsque vous êtes entré(e) aux États-Unis, vous avez peut-être demandé à quelqu'un de s'engager à subvenir à vos besoins. Cet engagement s'appelle un affidavit de soutien, et la personne qui l'a signé est dénommée parrain.

En règle générale, une partie des revenus et des ressources de votre parrain et de son(sa) conjoint(e) est considérée comme la vôtre à partir du moment où vous êtes arrivé(e) aux États-Unis. Votre bureau local de la Social

Security (Sécurité sociale) pourra vous donner de plus amples informations sur ces règles et sur ce qu'elles signifient pour vous.

Numéros de Social Security (Sécurité sociale)

Si vous êtes un(e) non-citoyen(ne) légalement admis(e) et autorisé(e) à travailler aux États-Unis, vous pourriez avoir besoin d'un numéro de Social Security (Sécurité sociale). Pour en savoir plus, lisez la publication, *Numéros de Social Security pour les non-citoyens* (FR-05-10096).

Devenir citoyen(ne)

Pour en savoir plus sur la manière de devenir citoyen(ne) américain(e), appelez l' USCIS au numéro gratuit **1-800-375-5283** (pour les personnes sourdes ou malentendantes, appelez le numéro ATS, **1-800-767-1833**). Vous pouvez également contacter votre bureau local de l'USCIS ou le visiter en ligne à l'adresse suivante **www.USCIS.gov** (uniquement en anglais).

Nous contacter

Il y a plusieurs façons de nous contacter, que ce soit en ligne, par téléphone ou en personne. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous rendre service. Depuis plus de 85 ans, la Social Security apporte son assistance pour assurer le présent et l'avenir en dispensant des prestations et une protection financière à des millions de personnes tout au long de leur vie.

Accéder à notre site Web

Le moyen le plus facile de traiter toute question en rapport avec la Social Security est de vous rendre sur notre site à l'adresse **www.ssa.gov** (en anglais et en espagnol). Vous pouvez accomplir beaucoup de formalités par vous-même. Certains de ces services ne

sont disponibles qu'en anglais. Pour faciliter l'accomplissement de vos formalités auprès de la Social Security,

- Pour solliciter une prestation Extra Help with Medicare prescription drug plan costs (Aide complémentaire de couverture de médicaments délivrés sur or-donnance au titre de Medicare) (uniquement en anglais).
- Pour solliciter la plupart des types de prestations (uniquement en anglais).
- Pour obtenir des exemplaires de nos publications (disponibles dans différentes langues).
- Pour trouver la réponse à des questions fréquemment posées (en anglais ou en espagnol).

Lorsque vous créez un compte *my Social Security* account (uniquement en anglais), vous pouvez même faire bien d'autres choses.

- Consulter votre *Statement Social Security* (Relevé de la Social Security).
- Vérifier vos revenus.
- Estimer vos prestations à venir.
- Imprimer une lettre de vérification de vos prestations.
- Modifier vos informations de virement bancaire.
- Demander le remplacement de votre carte Medicare.
- Obtenir un formulaire de remplacement SSA-1099/1042S.
- Demander le remplacement de votre carte de Social Security, s'il n'y a aucune modification et si votre État participe.

L'accès à votre compte personnel *my Social Security* peut être restreint pour les utilisateurs situés en dehors des États-Unis.

Nous appeler

Si vous ne pouvez pas utiliser nos services en ligne, vous pouvez bénéficier d'une assistance par téléphone en appelant votre bureau local de Social Security ou notre numéro national 800 gratuit. Nous offrons des services d'interprétation gratuits sur demande. Pour trouver les coordonnées de votre bureau local, entrez votre code postal sur notre page Web de localisation de nos bureaux (bien que l'outil de localisation du bureau local ne soit disponible qu'en anglais, vous pouvez saisir votre code postal pour trouver le bureau local le plus proche).

Vous pouvez nous appeler au **1-800-772-1213** – ou à notre numéro TTY, **1-800-325-0778**, si vous êtes sourd(e) ou malentendant(e) – de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi. **Les temps d'attente pour s'entretenir avec un représentant de la Social Security sont généralement plus courts du mercredi au vendredi ou en fin de journée.** Pour bénéficier de nos services d'interprétation gratuits, restez en ligne et patientez en écoutant nos instructions vocales automatisées en anglais jusqu'à ce qu'un représentant de la Social Security réponde. Le représentant de la Social Security contactera un interprète pour faciliter votre appel.

Nous proposons également de nombreux services téléphoniques automatisés en anglais et en espagnol, disponibles 24 heures sur 24, afin que vous n'ayez pas besoin de parler à un représentant de la Social Security.

Si vous avez des documents à nous présenter, n'oubliez pas qu'ils doivent être des originaux ou des copies certifiées par l'organisme émetteur.



Securing today
and tomorrow

Social Security Administration
Publication No. 05-11051-FR | January 2023 (November 2022 edition may be used)
Supplemental Security Income (SSI) pour les non-citoyens
Supplemental Security Income (SSI) for Noncitizens (French)
Produced and published at U.S. taxpayer expense
Produit et publié aux frais du contribuable américain